

VILLE DE ROUEN - CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VOIE PUBLIQUE
STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE
MODIFICATION DES TARIFS ET DES ZONES DE STATIONNEMENT RESIDENTIEL
STATIONNEMENT DES « PROFESSIONNELS MOBILES » - MODIFICATIONS ET TARIFS
EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT « COURTE DUREE » ET « MOYENNE DUREE »
AUTORISATION

Evolution des zones de stationnement au 1^{er} janvier 2019 (quartier est)

En rouge : les nouvelles rues en « Courte durée », inaccessibles au tarif résidentiel à compter du 1^{er} janvier 2019 (délibération du 20 novembre 2017),
En rouge et jaune : les zones « Courte durée » actuelles, qui sont maintenues, **En bleu** : les zones « Moyenne durée » accessibles au tarif résidentiel,
Pavé jaune - quartier Est : périmètre au sein duquel les rues deviennent payantes au tarif « Moyenne durée », accessibles au stationnement résidentiel (délibération du 20 novembre 2017).



